

Permis Côtier 2026

Navigation maritime jusqu'à 6 milles d'un abri

Tarif permis côtier : 395 euros

- 78 Euros en timbres fiscaux en sus pour la délivrance
- 30 Euros à prévoir en carte bancaire pour l'inscription à l'examen dans un Organisme Agréé (Voir secrétariat pour les détails)

Dossier administratif à fournir 1 mois ou 3 semaines avant la date de formation :

- Inscription (document à demander au secrétariat)
- 2 photos d'identité récentes et en couleur (Prises par un professionnel ou cabine utilisation système agréé)
- 1 copie de votre pièce d'identité (en couleur)
- 78 euros (à acheter sur le site : www.timbres.impots.gouv.fr)
- Certificat médical (à demander au secrétariat : visite chez votre médecin traitant avec ce document)

ATTENTION ! LES DOSSIERS INCOMPLETS NE POURRONT PAS ETRE TRAITES

	(Places limitées « 9 candidats par session »)	
Cours théorique côtier	Samedi 11 et Dimanche 12 Avril 2026	De 8h30 à 17h30
Cours théorique côtier	Samedi 02 et Dimanche 03 Mai 2026	De 8h30 à 17h30
Cours théorique côtier	Samedi 23 et Dimanche 24 Mai 2026	De 8h30 à 17h30
Cours théorique côtier	Samedi 06 et Dimanche 07 Juin 2026	De 8h30 à 17h30
Cours théorique côtier	Samedi 27 et Dimanche 28 Juin 2026	De 8h30 à 17h30
Cours théorique côtier	Samedi 11 et Dimanche 12 Juillet 2026	De 8h30 à 17h30
Cours théorique côtier	Samedi 25 et Dimanche 26 Juillet 2026	De 8h30 à 17h30
Cours théorique côtier	Samedi 08 et Dimanche 09 Août 2026	De 8h30 à 17h30
Cours théorique côtier	Samedi 22 et Dimanche 23 Août 2026	De 8h30 à 17h30
Cours théorique côtier	Samedi 05 et Dimanche 06 Septembre 2026	De 8h30 à 17h30
Cours théorique côtier	Samedi 03 et Dimanche 04 Octobre 2026	De 8h30 à 17h30
Cours théorique côtier	Samedi 24 et Dimanche 25 Octobre 2026	De 8h30 à 17h30

L'inscription à l'examen se fera directement par le candidat en se connectant à l'une des adresses ci-dessous pour choisir une date d'examen et le coût s'élève à 30 euros à régler en carte bancaire sur le site directement :

Bureau Veritas : https://codengo-bateau.bureauveritas.fr/	La Poste : https://www.lecode.laposte.fr/bateau/
SGS : https://www.objectifcode.sgs.com/fr_FR/	Dekra : https://le-code-dekra.fr/

Pour les cours PRATIQUE, un rendez-vous sera pris avec votre formateur. Nous dépendons des marées et 2h30 seront à effectuer sur le bateau. Validation de cette pratique par votre formateur directement.

Le règlement de la formation sera à libeller à l'ordre du Trésor Public

Informations complémentaires :

- *Pause déjeuner de 12h30 à 14h00*
- *Ne pas acheter le livret de code option côtière, exemplaire remis lors de votre accueil à la formation*
- *Il est conseillé par le formateur de ne pas réviser de vous-même sur internet*
- *Prendre de quoi écrire*
- *Ne pas essayer de vous inscrire à l'examen avant la date de formation, puisque qu'un numéro OEDIPP vous sera communiqué le premier jour de la formation*

LE TOUQUET & CO

Centre Nautique de la Baie de Canche

1 Avenue Jean Ruet - 62520 - Le Touquet-Paris-Plage

Tél. (33) 03 21 05 12 77 - Fax (33) 03 21 05 59 77

E-mail : voile@letouquet.com - www.letouquet.com

RCS Boulogne-sur-mer 847 715 380 – Code NAF : 93.11Z – SIRET : 847 715 380 000 14 – TVA Intra : FR 55 847 715 380